



Master STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02040822

HAL Id: hceres-02040822

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040822>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master STAPS

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'UPPA, installé sur le site de Tarbes, propose deux spécialités visant deux secteurs de formation dans le domaine de l'encadrement et de l'organisation des activités physiques et sportives : une spécialité « Entraînement, Préparation Physique et Mentale et Optimisation de la Performance » (E2PMOP) ; et une spécialité « Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la Formation » (MEEF), qui ne sera pas évaluée dans le présent rapport.

La spécialité E2PMOP comporte un parcours communs en master 1 (en partie mutualisé avec le master MEEF) et deux options ou orientations en master 2 qui répondent à deux secteurs de professionnalisation différenciés :

- une orientation « prévention » en relation avec le secteur de la remise en forme et de l'entretien de la santé : les métiers visés correspondent à des postes de responsables des activités physiques dans des structures de type paramédical (réadaptation, maisons de retraite, rééducation fonctionnelle, maisons de l'enfance et de l'obésité, centres de thermalisme et salles de remise en forme) ;
- une orientation « optimisation » qui s'inscrit dans le secteur de la préparation à la performance et au sport de haut niveau : les métiers visés correspondent à des postes de préparateurs physiques et/ou mental, de responsables et entraîneurs (clubs, comités sportif, centres de formation, pôles sportifs).

La spécialité E2PMOP vise d'une manière générale une triple formation, scientifique, professionnelle et sportive afin d'apporter des compétences permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'intervention dans les différents contextes professionnels envisagés.

Avis du comité d'experts

Dans le dossier, les compétences sont déclinées selon deux secteurs professionnels différenciés alors que les contenus de formation sont majoritairement indifférenciés et proposés à l'ensemble de la promotion sans mettre en évidence les conditions pédagogiques permettant une spécialisation suffisante dans l'un ou l'autre des domaines professionnels visés. Les contenus de formation en spécialité E2PMOP couvrent les besoins de formation dans les domaines visés. Les contenus de formation proposés correspondent aux secteurs professionnels indiqués et au répertoire national de certification Professionnelle mais ils sont proposés dans une logique cumulative, certes favorable à une formation transversale, mais peu propice à un approfondissement dans un secteur professionnel précis.

Il existe un problème de lisibilité de la formation entre une orientation de formation plutôt centrée sur les activités physiques adaptées dans un but de prévention (de la licence APAS au master « prévention »), et une orientation de formation plutôt centrée sur l'entraînement sportif en vue de performance (de la licence ES au master versant optimisation de la performance).

L'analyse de la maquette montre que les enseignements visent plusieurs doubles objectifs : orientations optimisation et/ou performance ; orientation préparation physiques et/ou mentales. Des UE spécifiquement centrées sur la préparation physique, d'autres ciblant la préparation mentale existent sans que les liens avec les orientations optimisation et/ou prévention n'apparaissent clairement. La formation semble assez dispersée.

La visée de formation associant 4 objectifs (performance/ prévention/ prépa physique/ prépa mentale) débouche sur une formation finalement assez généraliste qui explique peut-être la différence entre les emplois obtenus (en dessous du niveau de qualification et plutôt proche de l'identification de la licence ES ou APAS) à partir d'un degré de spécialisation en master potentiellement insuffisant sur un secteur particulier.

Cette mention de master est relativement en phase avec les travaux réalisés au sein du laboratoire Activité Physique, Performance et Santé (EA 4445) qui travaillent notamment sur l'analyse et les déterminants du mouvement, sur les régulations posturales et les réactions motivationnelles. Les champs scientifiques étudiés traitent à la fois des sciences biologiques et humaines. Ce laboratoire dépend de l'école doctorale « sciences sociales et humanités » (ED 481). Le Laboratoire Activité Physique, Performance et Santé (LAPS) représente le seul laboratoire d'adossement du master. Le master spécialité E2PMOP dispose d'une expérience dans les secteurs de formations visés. La formation semble très bien implantée au niveau régional tant sur le volet de la performance que sur celui de la prévention (établissements partenaires dans les secteurs du thermalisme, de l'éducation à la santé, de la rééducation du sport de haut-niveau). Si des masters comparables sont proposés à Toulouse ou à Montpellier sur le thème de l'optimisation de la performance,

seule la spécialité EPPMOP de Tarbes apporte des contenus de formation abordant simultanément la préparation physique et mentale. Toutefois, contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier, d'autres universités en France proposent un master axé simultanément sur les dimensions de la préparation physique et de la préparation mentale (e.g. Univ Lyon 1).

L'équipe pédagogique d'enseignants chercheurs titulaires est composée de 9 MCF dont seulement 2 HDR ainsi qu'un PR. La poursuite en doctorat sera donc minorée par le potentiel d'encadrement doctoral. Un des MCF provient de l'université de Bordeaux 4 (ESPE), et doit certainement plutôt intervenir dans la spécialité MEEF. Cette équipe est complétée par 10 PRAG et 2 PRCE. Il faut noter que les enseignants chercheurs du département STAPS sont déjà impliqués dans trois spécialités de licence ainsi que par le master MEEF. L'équipe des enseignants chercheurs de masse critique réduite est donc extrêmement sollicitée.

Le dossier met en évidence un ancrage professionnel adapté aux secteurs visés avec la participation de professionnels (huit) en enseignement ou en tutorat de stage (médecins, kinésithérapeutes, psychologues, entraîneurs, préparateurs physiques, préparateurs mentaux) mais le tableau récapitulatif des intervenants extérieurs montre que le nombre d'heure réalisée par les professionnels impliqués reste faible (environ 100h sur 760h en master). Trois professionnels sur quatre semblent répondre au volet prévention de la formation alors qu'un seul est en relation avec le volet optimisation de la performance.

Le dossier apporte quelques éléments sur le pilotage de la formation : une réunion bi annuelle du comité de pilotage est organisée pour chaque spécialité. Le nombre réduit d'enseignants chercheurs impliqués pose la question de la soutenabilité de l'offre de formation avec autant de domaines développés (performance, optimisation, prévention, préparation mentale). Ce constat suggère la nécessité d'un resserrement de l'offre de l'offre de formation.

Une seule réunion du comité de pilotage a été organisée en 2013, et de même pour le conseil de perfectionnement. Le nombre de réunions semble faible pour organiser un fonctionnement efficace du pilotage (surtout compte tenu du nombre important de parcours possible).

La majorité du flux d'étudiants provient de l'UPPA, 1/3 provient d'autres établissements français ou étrangers. Ceci démontre une bonne attractivité de la formation. Les effectifs sont raisonnables compte tenu de la structure (capacités d'accueil et au taux d'encadrement) et varient de 35 à 56 en M1 et sont limités à 20 en M2.

En master 2, il n'est pas indiqué comment se répartissent les 20 étudiants par rapport aux deux orientations de parcours proposées. Le nombre d'étudiants par parcours est ainsi de toute façon faible. La réussite est de 65% en M1 et de 90% en M2. Compte tenu des capacités d'accueil, une réflexion est menée à juste titre pour limiter éventuellement le nombre de M1.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé par l'ODE de l'UPPA. Le taux de réponse est de 80 à 100%. Les chiffres moyens depuis 2011 indiquent un excellent taux d'insertion professionnelle de 91%. Des exemples concrets de postes pourvus sont présentés. En 2007 par exemple, 50% occupent un emploi supérieur ou de catégorie A ou B. En revanche, le niveau des emplois occupés n'est pas toujours en correspondance avec le niveau d'étude. L'expertise nous conduit à penser que peu d'actions réellement efficaces sont entreprises pour faire évoluer ce constat. Une remise en cause de la logique de formation ou de l'analyse du bassin d'emploi semble important à réaliser au regard de débouchés qui ne correspondent pas aux niveaux professionnels visés.

Trois étudiants seulement ont poursuivi en doctorat sur la période 2009-2013. La capacité d'encadrement du laboratoire ne permet pas de proposer plus de thèses aux étudiants de M2. Ceci souligne encore une fois la masse critique d'HDR très faible de la structure. Dans la mesure où le master ne propose pas de parcours recherche, il conviendrait de donner des indications sur le recrutement de ces étudiants.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	<p>Le laboratoire Activité physique performance et santé (EA 4445) est en soutien des projets tutorés ou mémoire de master 1 et 2. Il convient de noter que les champs scientifiques abordés par les enseignants du LAPPS sont principalement orientés vers la prévention de la santé et concernent donc surtout l'option prévention sur ses aspects biologiques et humains.</p> <p>Certaines Unités de formation sont dispensées au sein d'institutions médicales (notamment : centre médical MGEN - service de rééducation fonctionnelle). Une progressivité est proposée quant aux exigences demandées pour le mémoire menant en M2 à la mise en place concrète d'un protocole de recherche.</p> <p>Chaque mémoire est encadré par un enseignant chercheur du laboratoire (ce qui correspond à environ 10 mémoires par EC).</p> <p>Les activités du laboratoire « Activité physique performance et santé » sont en adéquation avec la formation, toutefois, l'orientation « optimisation de la performance » dispose d'un environnement recherche moins présent ou moins mis en évidence.</p>
-----------------------	--

	<p>Il faut souligner le peu d'apport scientifiques proposés sur les aspects sociologiques des pratiques (notamment sur l'orientation prévention santé dans le secteur des pratiques d'entretien) ... alors même que le LAPS est dépendant de l'école doctorale « sciences sociales et humanités ».</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les objectifs de la formation sont en phase avec les compétences professionnelles visées. Les enseignements sont à la fois théoriques et pratiques de façon à maîtriser certains outils spécifiques. Des enseignements de pré-professionnalisation sont proposés (règlement, entretien d'embauche, réalisation d'une séance, anglais professionnel).</p> <p>Le master est reconnu par les branches professionnelles, les formations sont inscrites aux RNCP.</p> <p>Toutefois, les relations avec le secteur professionnel sont finalement limitées, les intervenants professionnels sont peu sollicités alors qu'ils pourraient intégrer davantage l'équipe pédagogique et faciliter l'encadrement. Ils interviennent pour 100h sur 760 soit 13% de la formation et sont plutôt spécialistes dans le secteur de la prévention. D'autres intervenants professionnels interviennent sous la forme de conférences ponctuelles en lien notamment avec la préparation mentale des sportifs.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) propose aux étudiants des offres de stages en lien avec la formation. Ceci permet aux étudiants d'avoir des stages de bonne qualité. Le volume horaire prévu pour les stages se situe dans une fourchette basse pour un master professionnel STAPS notamment en M2 (seulement 100h en M1 et 150h en M2 contre habituellement 100h à 150h en M1 et 200h à 300h en M2).</p> <p>Les objectifs des stages sont en phase avec les objectifs de la formation.</p> <p>Le tuteur professionnel évalue qualitativement le stage sur la base d'un questionnaire. Une note est ensuite définie par un jury d'enseignants après l'analyse d'un rapport et d'une soutenance. En M1, la soutenance consiste à une série de question réponse. En M2, une soutenance suivie de questions est réalisée.</p> <p>La mise en place des projets et stages est relativement classique et satisfaisante.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle apparaît surtout à travers la collaboration avec l'Université de Saragosse située à Huesca. Des collègues espagnols interviennent pour 4 à 6 h sous la forme d'ateliers. Le nombre d'ateliers n'est pas précisé. Des projets de recherche communs avec l'Espagne existent (une thèse en cours et une thèse soutenue). Un projet de double diplôme est en cours avec l'Université de Saragosse, mais rien n'indique que le projet verra le jour.</p> <p>Deux étudiants ont réalisé une année de master en Espagne (Université de Valencia), 2 autres au Québec (Université du Québec à trois Rivières).</p> <p>Ces éléments indiquent qu'une dynamique existe pour développer la place de l'international. Toutefois, cette dynamique semble plutôt focalisée sur la recherche et moins sur la formation de master. Il est surprenant que les échanges avec l'Espagne (pays frontalier) ne soient pas plus développés depuis 2009.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est réalisé au niveau des titulaires majoritairement d'une licence STAPS entraînement sportif ou bien d'une licence activités physiques adaptées + 1/3 d'extérieurs sans précision sur leur origine précise. Des étudiants en reprise d'étude sont accueillis ainsi que des professionnels en formation complémentaire (leur nombre n'est pas précisé).</p> <p>En M1 tous les étudiants sont acceptés. En M2, une sélection des meilleurs candidats est réalisée par une commission (enseignants et enseignants chercheurs intervenant dans la spécialité). La</p>

	<p>sélection est basée sur la réussite universitaire, la pertinence du projet professionnel, le profil du candidat, et la connaissance et son insertion dans une APS ou dans un secteur professionnel.</p> <p>Rien n'est précisé sur le devenir des étudiants ayant obtenu un M1 et qui sont non retenus en M2.</p> <p>Entre 2011 et 2014, 10 athlètes de haut niveau ont intégré le M1, 6 le M2. Chaque année 8 à 20 salariés ont intégré le M1 pour 2 à 8 en M2.</p> <p>Il ne semble pas y avoir de dispositif particulier d'aide à la réussite. Celles-ci ne s'imposent d'ailleurs pas forcément par rapport à de faibles effectifs favorisant plutôt des actions individualisées.</p> <p>Un suivi des étudiants en difficulté ou à besoin particulier est assuré par le responsable pédagogique de la formation concernée qui met en place les actions nécessaires pour répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants (photocopies, support ENT, rappel sur des notions, documents à lire).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement ne sont pas renseignées. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (DIVA) assure l'organisation des VAE.</p> <p>L'établissement indique que le trilinguisme est une priorité dans sa politique d'évaluation. Toutefois la formation de master ne propose que des cours d'anglais.</p> <p>Sur la place du numérique, le dossier précise que le niveau 1 est visé pour l'ensemble des formations. Des cours en ligne sont mis à disposition de façon à favoriser la réussite des étudiants notamment salariés ou sportifs de haut niveau. Le projet transfrontalier impulse une réflexion sur l'utilisation des TICE (webcampus e-learn). Les dispositifs proposés sont très classiques : l'opérationnalisation reste limitée et les contenus de formation par le numérique sont peu mis en évidence. Rien n'est indiqué concernant l'apprentissage des nouvelles technologies, ceci est étonnant au niveau master.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Un jury se réunit après chaque session d'examen. Ce jury adopte un fonctionnement relativement classique. Un semestre est validé si la moyenne est supérieure à 10. La validation du master n'est réalisée que si les 2 années sont validées. Le projet tutoré représente 12 ECTS en M1 et 15 en M2. Une note inférieure à 10 à ce projet n'est donc pas éliminatoire et peut-être compensée par d'autres notes.</p> <p>Une évaluation qualitative du stage de l'étudiant est réalisée par le tuteur. Une évaluation plus académique sanctionnée par un jury est réalisée sur la base d'un rapport de stage et d'une soutenance orale.</p> <p>L'évaluation par les étudiants des enseignements est effectuée à partir de la plateforme proposée par l'ODE. Elles ont pu conduire à une adaptation de la maquette de formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'ADD est fournie à tous les étudiants. Celle-ci ne présente absolument pas les deux versants de la formation (prévention ou optimisation). Elle associe toutes les compétences nécessaires, elle en devient donc généraliste et l'on ne voit pas comment ces deux orientations professionnelles peuvent effectivement être identifiées par les étudiants et les professionnels.</p> <p>La formation reste en définitive relativement généraliste et transversale aux deux secteurs de formations visés alors même que les étudiants proviennent de licences relativement différenciées (ES ou APAS). De ce point de vue, la logique du continuum licence master interroge de même que la façon dont peuvent se décliner les compétences professionnelles acquises dans l'un ou l'autre secteur professionnel visé en M1 puis M2.</p> <p>Il est indiqué qu'à la suite de l'auto évaluation de la formation par</p>

	<p>les étudiants, la maquette a évolué pour créer des cours spécifiques à chaque option afin de permettre une plus grande spécialisation des étudiants. Cette demande apparait cruciale pour le comité d'expertise.</p> <p>Cet aménagement n'apparait pas dans l'ADD, mais a été pris en compte dans la maquette réaménagée de façon limitée voire discutable (une option blanche en M1, des UE divisées en deux parcours sans indication des modalités d'organisation).</p> <p>Seuls les stages et les mémoires de recherche semblent vraiment pouvoir accompagner cette spécialisation dans l'un ou l'autre des versants de formation. Cet aspect n'est pas renseigné. Par ailleurs, il faut noter que l'UPPA a obtenu le label européen « supplément au diplôme ».</p> <p>L'UPPA est membre du réseau Portefeuille d'Expérience et de Compétences. De plus, elle travaille sur ce point avec le SCUIO-IP. Depuis 2013, une démarche de Portefeuille d'Expérience et de Compétences a été entreprise. Son opérationnalisation est prévue pour 2016.</p>
Suivi des diplômés	<p>Peu d'information est donnée dans la partie spécifique du dossier.</p> <p>L'ODE assure les enquêtes, le taux de réponse est de 80%. Des enquêtes ont été réalisées depuis 2007 sur le taux de professionnalisation mais également sur le niveau des emplois obtenus. Les données communiquées tendent à montrer un suivi des étudiants relativement précis du point de vue des résultats obtenus et du point de vue des emplois obtenus par les étudiants. Plusieurs exemples illustrent le dossier présenté. Les niveaux de salaire ne sont pas indiqués.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Une procédure d'évaluation des enseignements est validée par le CEVU mise en application avec l'aide de l'ODE. Une réunion semestrielle est organisée entre les différents responsables de formations pour échanger sur les procédures à mettre en place. Une cellule qualité est mise en place.</p> <p>Des actions communes sont mises en place. Des critères pour l'obtention d'un label qualité sont mis en œuvre. Une réunion annuelle du comité de pilotage est organisée. Des réunions bi ou tri annuelles du conseil de perfectionnement sont organisées. Le comité de pilotage est composé de 12 personnes, le conseil de perfectionnement de 15.</p> <p>Le suivi de cette démarche qualité a permis d'obtenir des fonds destinés à réaliser des actions spécifiques. Les enseignements sont évalués via une plateforme mise en place par l'ODE. Les conclusions ont permis une évolution des formations. L'ensemble des actions et des plans d'action est détaillé et daté. De gros efforts ont été réalisés avec des résultats probants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique.
- L'adossement de la recherche est effectif par la forte implication du laboratoire d'adossement (LAPPS) qui s'opérationnalise notamment dans le versant « prévention » de la formation ; dans les domaines de la préparation mentale mais aussi physique ; ainsi que dans les modalités de formation à la recherche. Ceci favorise notamment un taux élevé de professionnalisation.

- Un effort de suivi des étudiants est réalisé et permet d'identifier le différentiel entre le niveau de qualification apporté aux étudiants et la réalité des emplois obtenus.

Points faibles :

- La multiplicité des objectifs de formation et des secteurs professionnels visés (optimisation de la performance /prévention et préparation physique / préparation mentale) au regard de la masse critique des enseignants chercheurs. Ceci se traduit par un manque de clarté de la maquette et un master qui manque de spécificité.
- La démarche de professionnalisation n'est pas suffisamment mise en évidence dans le dossier (e.g. précision concernant les lieux de stage et volume horaire réduit d'intervention des professionnels pour un master professionnel.)
- L'organisation du pilotage n'est pas suffisamment claire et détaillée.
- les modalités de formation à et par la recherche ne sont pas précisées pour les étudiants pouvant être admis en doctorat.
- Etant une région transfrontalière, les relations internationales pourraient encore être améliorées.

Conclusions :

Cette formation est adossée de façon pertinente au laboratoire LAPPS. Toutefois, au regard de la faible masse critique d'enseignants chercheurs, la soutenabilité du nombre d'axes de la formation et des différents secteurs de professionnalisation proposés est clairement posée. En conséquence de la multiplicité des orientations, le master manque de lisibilité et de spécificité. Un recentrage des objectifs du master en tenant compte du bassin d'emploi et des compétences fortes du laboratoire d'adossement pourrait être pertinent à mener.

La relation avec le monde professionnel indiquée comme un aspect positif du dossier n'est pas suffisamment mise en évidence, ni validée par des précisions apportées à propos des lieux de stage, par une intervention plus importante des professionnels, par des données chiffrées sur les cohortes d'étudiants du L au M selon le secteur de formation choisi et, enfin, par des volumes horaires de stage plus importants.

Enfin, la position transfrontalière qui est un atout, n'est pas suffisamment exploitée et surtout mise en avant par de véritables accords de partenariat.

Observations de l'établissement

Master STAPS

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation du master STAPS souhaite apporter les précisions suivantes :

- 1) La multiplicité des objectifs et des secteurs professionnels visés (optimisation de la performance / prévention et préparation physique / préparation mentale) au regard de la masse critique des enseignants chercheurs. Ceci se traduit par un manque de clarté de la maquette et un master qui manque de spécificité

L'objectif du master est bien de former des intervenants possédant une double compétence sur la préparation physique et la préparation mentale, et c'est ce qui fait sa spécificité. S'il était essentiellement tourné vers le secteur de l'optimisation de la performance à ses débuts, il s'est petit à petit orienté vers le secteur de la prévention. En effet, la demande sociale en activité physique pour les populations non pathologiques représente un large spectre allant du jeune sportif occasionnel à la personne âgée autonome. Ainsi, l'activité d'un « coach sportif » ou d'un « préparateur physique » a évolué vers une diversification des pratiques incluant des populations qui ne relèvent ni de l'entraînement sportif de haut niveau, ni de l'activité physique adaptée aux pathologies. Répondre à cette demande sociale est un des objectifs de cette formation. Par ailleurs, les procédures et principes d'intervention développées pour les sportifs de haut niveau peuvent s'adapter à cette population plus ou moins sédentaire (par exemple, l'entraînement intermittent à haute intensité s'utilise actuellement au-delà des sportifs).

Afin de permettre une meilleure lisibilité et une plus grande clarté en fonction de l'option choisie par l'étudiant (optimisation / prévention), la nouvelle maquette proposera des cours différenciés pour chacune des orientations au cours de l'année de M2. Ainsi, l'ADD délivrée à l'étudiant rendra compte de la spécificité du parcours.

- 2) L'organisation du pilotage n'est pas suffisamment claire et détaillée

Suite à la mise en place de la démarche qualité par l'établissement en 2011, le master a suivi les recommandations proposées. Ceci a permis à la formation d'obtenir le label qualité délivré par l'université attestant du respect de l'ensemble de la démarche. Pour mémoire, le pilotage de la formation est assuré par la réunion d'un Comité de Pilotage ou d'un Conseil de Perfectionnement chaque année qui synthétise les nouvelles données disponibles (suivi de la professionnalisation, provenance des étudiants, évaluation des enseignements, taux de réussite et taux de sélection en M2...) et propose des améliorations quant au fonctionnement du diplôme ou au contenu de la maquette.

- 3) La démarche de professionnalisation n'est pas suffisamment mise en évidence dans le dossier (e.g. précision concernant les lieux de stage et volume horaire réduit d'intervention des professionnels pour un master professionnel)

Comme le rapport l'indique, le master est bien intégré dans le tissu socio-économique local, et les lieux de stage sont pour la plupart dans la zone géographique allant de Tarbes à la Côte Basque. Ils sont, au regard de la formation, diversifiés allant des clubs sportifs professionnels aux centres médicaux de type SSR (MEDT Capvern les Bains, CRF de Bagnère de Bigorre, de Cambo les Bains, de l'Arbizon, Hôpital de Lourdes...) en passant par les salles de remise en forme et les associations proposant des activités physiques pour tous.

En ce qui concerne les intervenants professionnels, leur apport pour la formation dans la future maquette s'élèvera à 134h soit environ 20% du volume de cours dispensés (stages non inclus). De plus, comme mentionné dans le rapport, chaque année, 4 à 5 conférences effectuées par des professionnels s'ajoutent à ce volume horaire (soit 12 à 15h supplémentaire par année de formation). Enfin, trois des enseignants titulaires du département ont ou ont eu une activité professionnelle directement en lien avec les enseignements dispensés (L. Suin : Sophrologue, J. Bois : Préparateur Mental, P. Passelergue : Préparateur Physique).

Place des projets et stages

Conformément à ce qui a été relevé dans le rapport et conscients de l'importance des stages en milieu professionnel, leur volume a été augmenté dans la future maquette : 100h en M1 et 200h en M2.

De plus, il est à noter que, dans le cadre de la démarche qualité impulsée par l'établissement, une procédure informatisée d'évaluation des stages (par le tuteur et par l'étudiant) sera mise en place à la rentrée 2015.

- 4) Place de la recherche : « les champs scientifiques abordés par les enseignants du LAPPS sont principalement orientés vers la prévention de la santé et concernent donc surtout l'option prévention sur ses aspects biologiques et humains »

Les modalités de formation à et par la recherche ne sont pas précisées pour les étudiants pouvant être admis en doctorat

Même si cela n'est pas suffisamment souligné dans notre document, le laboratoire support de la formation développe également des thématiques de recherche liées à l'optimisation de la performance sportive (2 thèses soutenues en 2015 sur cette thématique)

La formation à et par la recherche est assurée par l'intermédiaire des 2 UE de méthodologie de la recherche ainsi que par la réalisation d'un mémoire de recherche en M1 (2 revues de littérature) et en M2 (réalisation d'un protocole de recherche complet). Les étudiants désireux de poursuivre en doctorat bénéficient d'un accompagnement spécifique dans le cadre de leur mémoire de M2 et au-delà (participation aux expérimentations du laboratoire, invitation aux séminaires de recherche, travail en tutorat avec un étudiant en doctorat).

- 5) Etant une région transfrontalière, les relations internationales pourraient encore être améliorées

En effet, la formalisation de la collaboration transfrontalière avec l'Espagne (Université de Zaragosse) a été longue à émergé. Cela est la conséquence d'une ouverture tardive (rentrée 2014) du master partenaire espagnol. Cependant, la démarche vient d'aboutir avec la signature d'une convention de double diplôme de master dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2015. Un candidat au double diplôme s'est déjà fait connaître.

- 6) Modalités d'enseignement et place du numérique: Le rapport déplore une utilisation insuffisante des TICE.

Conscients de ce manque, il est prévu pour la rentrée 2015-2016 la transformation d'une UE présentielle complète en UE d'enseignement à distance via la plate-forme de cours e-learn avec le

soutien technique du CRATICE (centre de ressource de l'établissement sur les TICE). Cela constitue une première tentative qui devrait être étendue si les résultats sont satisfaisants.

7) Suivi des diplômés: « Les niveaux de salaires ne sont pas indiqués »

Sur la base du suivi de la professionnalisation effectué par l'ODE, il apparaît que 50 % des répondants ont un salaire net mensuel d'au moins 1640 € (promotion de 2011) ou d'au moins 1550 € (promotion de 2012).



Michel Braud
Vice-président de la CFVU